

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XVII^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

Séance(s) du mardi 19 novembre 2024

Articles, amendements et annexes



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

47^e séance

Projet de loi de finances de fin de gestion pour 2024	3
---	---

48^e séance

Projet de loi de finances de fin de gestion pour 2024	23
---	----

47^e séance

Projet de loi de finances de fin de gestion pour 2024

Texte du projet de loi – n° 538

Article liminaire

① Les prévisions de solde structurel et de solde effectif de l'ensemble des administrations publiques, les prévisions de solde par sous-secteur, la prévision, déclinée par sous-secteur d'administration publique, de l'objectif

d'évolution en volume et la prévision en milliards d'euros courants des dépenses d'administrations publiques, les prévisions de prélèvements obligatoires, de dépenses et d'endettement de l'ensemble des administrations pour l'année 2024, les prévisions pour 2024 de ces mêmes agrégats de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027, ainsi que les données d'exécution pour l'année 2023 s'établissent comme suit :

②

<i>(En points de produit intérieur brut, sauf mention contraire)</i>			
	2023	2024	2024
Projet de loi de finances de fin de gestion pour 2024			LPFP 2023-2027*
Ensemble des administrations publiques			
Solde structurel (1) (en points de PIB potentiel)	-5,1	-5,7	-3,7
Solde conjoncturel (2)	-0,3	-0,4	-0,6
Solde des mesures ponctuelles et temporaires (3) (en points de PIB potentiel)	-0,1	-0,1	-0,1
Solde effectif (1 + 2 + 3)	-5,5	-6,1	-4,4
Dette au sens de Maastricht	109,9	112,8	109,7
Taux de prélèvements obligatoires (y compris Union européenne, nets des crédits d'impôts)	43,2	42,8	44,1
Dépense publique (hors crédits d'impôts)	56,4	56,8	55,3
Dépense publique (hors crédits d'impôts, en milliard d'euros)	1591	1657	1622
Évolution de la dépense publique hors CI en volume (en %) ¹	-1,0	2,1	0,5
Principales dépenses d'investissement (en milliards d'euros) ²	25	30	30
Administrations publiques centrales			
Solde	-5,5	-5,4	-4,7
Dépense publique (hors crédits d'impôts, en milliards d'euros)	646	654	639
Évolution de la dépense publique en volume (en %) ³	-3,9	-0,7	-1,4
Administrations publiques locales			
Solde	-0,4	-0,7	-0,3

Dépense publique (hors crédits d'impôts, en milliards d'euros)	316	336	322
Évolution de la dépense publique hors CI en volume (en %) ³	2,4	4,8	0,9
Administrations de sécurité sociale			
Solde	0,4	0,0	0,6
Dépense publique (hors crédits d'impôts, en milliards d'euros)	738	776	761
Évolution de la dépense publique hors CI en volume (en %) ³	-0,1	3,2	1,7
<p>Les chiffres en comptabilité nationale relatifs au projet de loi de fin de gestion pour 2024 se réfèrent, pour 2023, au compte publié par l'Insee en comptabilité nationale en base 2020, et pour 2024, aux prévisions du Gouvernement dans la même base. Les prévisions relatives à la loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 en comptabilité nationale, antérieures au changement de base des comptes nationaux français, étaient relatives à la base antérieure des comptes nationaux, la base 2014.</p> <p>* Loi de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027. 1A champ constant. 2Au sens de la loi de programmation des finances publiques pour 2023–2027. 3A champ constant, hors transferts entre administrations publiques.</p>			

Amendements identiques :

Amendements n° 17 présenté par M. Sansu, M. Maurel, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chassaigne, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane et M. Tjibaou et n° 79 présenté par M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National.

Supprimer cet article.

PREMIÈRE PARTIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

TITRE I^{ER}

DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

Article 1^{er}

- ① L'article 156 de la loi n° 2023–1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 est ainsi modifié :
- ② I. – Le tableau constituant le deuxième alinéa est ainsi modifié :
- ③ 1° À la troisième ligne, le nombre : « 2 044 150 000 » est remplacé par le nombre : « 1 650 811 986 » ;
- ④ 2° À l'avant-dernière ligne, le nombre : « 136 500 000 » est remplacé par le nombre : « 145 600 000 ».
- ⑤ II. – Le tableau constituant le quatrième alinéa est ainsi modifié :
- ⑥ 1° À la deuxième ligne, le nombre : « 2 044 150 000 » est remplacé par le nombre : « 1 650 811 986 » ;
- ⑦ 2° À la dernière ligne, le nombre : « 136 500 000 » est remplacé par le nombre : « 145 600 000 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 8 présenté par M. Philippe Brun, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophe, M. Courbon, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Runel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés et n° 19 présenté par M. Sansu, M. Maurel, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chassaigne, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane et M. Tjibaou.

Supprimer cet article.

Amendement n° 13 présenté par Mme Arrighi, M. Amirs-hahi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoes, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet.

I. – Supprimer l'alinéa 3.

II. – En conséquence, supprimer l'alinéa 6.

Amendement n° 127 présenté par Mme Arrighi, M. Amirs-hahi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoes, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol,

Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet.

I. – À la fin de l’alinéa 3, substituer au nombre :

« 1 650 811 986 »

le nombre :

« 1 900 811 986 ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la fin de l’alinéa 6.

Article 2

Au 2^o du 1 du VI de l’article 46 de la loi n^o 2005–1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006, le montant : « 4 026 728 396 » est remplacé par le montant : « 3 976 056 557 ».

Amendements identiques :

Amendements n^o 9 présenté par M. Philippe Brun, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophe, M. Courbon, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautéy, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Runel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés, n^o 70 présenté par M. Le Coq, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud’homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier et n^o 119 présenté par Mme Taillé-Polian, Mme Arrighi, M. Amirshahi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne,

M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet.

Supprimer cet article.

Amendement n^o 24 présenté par M. Renault, M. Allisio, M. Amblard, Mme Auzanot, M. Ballard, Mme Bamana, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Bernhardt, M. Bigot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Boulogne, Mme Bouquin, M. Bovet, M. Buisson, M. Casterman, M. Chenu, M. Chudeau, M. Clavet, Mme Colombier, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fleurian, M. de Lépinau, Mme Delannoy, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, M. Dufosset, M. Dussausaye, M. Dutremble, Mme Engrand, M. Evrard, M. Falcon, M. Florquin, M. Fouquart, M. Frappé, M. Gabarron, Mme Galzy, M. Gery, M. Giletti, M. Gillet, M. Christian Girard, M. Golliot, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, Mme Grisetti, M. Guibert, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Humbert, M. Jacobelli, M. Jenft, M. Jolly, Mme Joncour, Mme Josserand, Mme Joubert, Mme Laporte, Mme Lavalette, M. Le Bourgeois, Mme Le Pen, Mme Lechantoux, Mme Lechon, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, M. Limongi, M. Lioret, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. David Magnier, Mme Marais-Beuil, M. Marchio, M. Markowsky, M. Patrice Martin, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, M. Meurin, M. Monnier, M. Muller, Mme Mélin, Mme Ménaché, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Parmentier, M. Perez, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Rimbert, M. Rivière, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Roy, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Sanvert, M. Schreck, Mme Sicard, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tesson, M. Tivoli, M. Tonussi, M. Villedieu, M. Vos et M. Weber.

À la fin, substituer au montant :

« 3 976 056 557 »

le montant :

« 1 476 056 557 ».

Amendements identiques :

Amendements n^o 12 présenté par M. Bouloux et n^o 65 présenté par M. Lefèvre.

À la fin, substituer au montant :

« 3 976 056 557 »

le montant :

« 3 981 056 557 ».

Après l’article 2

Amendements identiques :

Amendements n^o 41 présenté par M. Viry, n^o 43 présenté par Mme Pantel, Mme Runel, M. Delautrette, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophe, M. Courbon, M. David, M. Delaporte, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Guedj, M. Hablot,

Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés, n° 46 présenté par Mme Brulebois, n° 86 présenté par Mme Feld, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier et n° 137 présenté par Mme Catherine Hervieu, Mme Arrighi, M. Lahais, M. Amirshahi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet.

Après l'article 2, insérer l'article suivant :

I. – L'article 137 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 est ainsi modifié :

1° Au premier alinéa, le montant : « 45 057 825 520 € » est remplacé par le montant : « 45 402 825 520 € » ;

2° Le tableau du second alinéa est ainsi modifié :

a) Avant la dernière ligne, est insérée une ligne ainsi rédigée :

«

Compensation aux départements de la revalorisation du revenu de solidarité active pour 2024	345 000 000
---	-------------

» ;

b) À la dernière ligne de la seconde colonne, le montant : « 45 057 825 520 € » est remplacé par le montant : « 45 402 825 520 € ».

II. – La perte de recettes pour l'État est compensée à due concurrence par la création d'une taxe additionnelle à l'accise sur les tabacs prévue au chapitre IV du titre I^{er} du livre III du code des impositions sur les biens et services.

Amendements identiques :

Amendements n° 38 présenté par Mme Duby-Muller, n° 40 présenté par M. Viry, n° 42 présenté par Mme Pantel, Mme Runel, M. Delautrette, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophle, M. Courbon, M. David, M. Delaporte, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés, n° 47 présenté par Mme Brulebois, n° 110 présenté par Mme Maximi, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier et n° 131 présenté par M. Lahais, Mme Arrighi, Mme Catherine Hervieu, M. Amirshahi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet.

Après l'article 2, insérer l'article suivant :

I. – L'article 137 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 est ainsi modifié :

1° Au premier alinéa, le montant : « 45 057 825 520 € » est remplacé par le montant : « 45 227 825 520 € » ;

2° Le tableau du second alinéa est ainsi modifié :

a) Avant la dernière ligne, est insérée une ligne ainsi rédigée :

«

Prélèvement sur les recettes de l'État destiné à compenser le financement par les départements de l'extension du « Ségur » dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif pour l'année 2024	170 000 000
--	-------------

» ;

b) À la dernière ligne de la seconde colonne, le montant : « 45 057 825 520 € » est remplacé par le montant : « 45 227 825 520 € ».

II. – La perte de recettes pour l'État est compensée à due concurrence par la création d'une taxe additionnelle à l'accise sur les tabacs prévue au chapitre IV du titre I^{er} du livre III du code des impositions sur les biens et services.

Amendement n° 14 présenté par Mme Dalloz.

Après l'article 2, insérer l'article suivant :

I. – Avant la dernière ligne du tableau du dernier alinéa de l'article 137 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024, est insérée une ligne ainsi rédigée :

«

Prélèvement sur les recettes de l'État destiné à compenser le financement par les départements de l'extension du « Ségur » dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif pour l'année 2024	170 000 000
--	-------------

».

II. – La perte de recettes pour l'État est compensée à due concurrence par la création d'une taxe additionnelle à l'accise sur les tabacs prévue au chapitre IV du titre I^{er} du livre III du code des impositions sur les biens et services.

Article 3 et État A

① I. – Pour 2024, l'ajustement des ressources tel qu'il résulte des évaluations révisées figurant à l'état A annexé à la présente loi et la variation des charges du budget de l'État sont fixés aux montants suivants :

<i>(en millions d'euros*)</i>							
	RESSOURCES dont fonctionnement dont investissement			CHARGES dont fonctionnement dont investissement			SOLDE
Budget général							
Recettes fiscales** / dépenses***	-24 347	-24 347	0	-1 889	-1 870	-19	
Recettes non fiscales	+1 009	-763	+1 772				
Recettes totales / dépenses totales	-23 338	-25 110	+1 772	-1 889	-1 870	-19	
À déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne	+670	+670					
Montants nets pour le budget général	-24 008	-25 780	+1 772	-1 889	-1 870	-19	-22 119
Évaluation des fonds de concours et des attributions de produits	0	0	0	0	0	0	
Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours	-24 008	-25 780	+1 772	-1 889	-1 870	-19	
Budgets annexes							
Contrôle et exploitation aériens	+40	+40		-36	-30	-6	+76
Publications officielles et information administrative	+9	+9		-1	-1	0	+10
Totaux pour les budgets annexes	+49	+49		-38	-31	-6	+86
Évaluation des fonds de concours et des attributions de produits :							
- Contrôle et exploitation aériens	0	0		0	0		
- Publications officielles et information administrative	0	0		0	0		
Totaux pour les budgets annexes y compris fonds de concours	+49	+49		-38	-31	-6	
Comptes spéciaux							

Comptes d'affectation spéciale	-2 390	-455	-1 936	+94	+134	-41	-2 484
Comptes de concours financiers	-169		-169	-1 784	0	-1 784	+1 615
Comptes de commerce (solde)							+162
Comptes d'opérations monétaires (solde) ..							0
Solde pour les comptes spéciaux							-707
Solde général							-22 740

* Les montants figurant dans le présent tableau sont arrondis au million d'euros le plus proche ; il résulte de l'application de ce principe que le montant arrondi des totaux et sous-totaux peut ne pas être égal à la somme des montants arrondis entrant dans son calcul.

** Recettes fiscales brutes, minorées des remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (cf. état B, mission « Remboursements et dégrèvements », programme 200).

*** Dépenses budgétaires brutes, minorées des remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (cf. état B, mission « Remboursements et dégrèvements », programme 200).

② II. – Pour 2024 :

③ 1° Les ressources et les charges de trésorerie qui concourent à la réalisation de l'équilibre financier sont évaluées comme suit :

<i>(En milliards d'euros)</i>	
Besoin de financement	
Amortissement de la dette à moyen et long termes	155,1
<i>Dont remboursement du nominal à valeur faciale</i>	<i>151,1</i>
<i>Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés)</i>	<i>4,0</i>
Amortissement de la dette reprise de SNCF Réseau	2,7
Amortissement des autres dettes reprises	0,0
Déficit à financer	163,2
Autres besoins de trésorerie	-3,7
Total	317,3
Ressources de financement	
Émission de dette à moyen et long termes nettes des rachats	285,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement	6,5
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme	35,9
Variation des dépôts des correspondants	-3,0
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État	0,0
Autres ressources de trésorerie	-7,1
Total	317,3

④ 2° Le plafond de la variation nette, appréciée en fin d'année et en valeur nominale, de la dette négociable de l'État d'une durée supérieure à un an demeure inchangé.

ÉTAT A

VOIES ET MOYENS POUR 2024 RÉVISÉS

I. – BUDGET GÉNÉRAL

		<i>(en euros)</i>
Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2024
	1. Recettes fiscales	
	11. Impôt net sur le revenu	-5 296 509 310
1101-net	Impôt net sur le revenu	-5 296 509 310
	12. Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	+215 900 511
1201	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	+215 900 511
	13. Impôt net sur les sociétés	-14 346 898 081
1301-net	Impôt net sur les sociétés	-14 346 898 081
	13 bis. Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	-150 600 000
1302	Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	-150 600 000
	13 ter. Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	+245 000 000
1303	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	+245 000 000
	14. Autres impôts directs et taxes assimilées	+344 295 677
1401	Retenues à la source sur certains bénéfices non commerciaux et de l'impôt sur le revenu	+320 000 000
1402	Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers et le prélèvement sur les bons anonymes	+100 000 000
1405	Prélèvement exceptionnel de 25 % sur les distributions de bénéfices	+1 135 409
1406	Impôt sur la fortune immobilière	+213 357 061
1407	Taxe sur les locaux à usage de bureaux, les locaux commerciaux et de stockage	+1 666 583
1408	Prélèvements sur les entreprises d'assurance	-7 362 889
1410	Cotisation minimale de taxe professionnelle	-177 172
1411	Cotisations perçues au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction ..	-7 576 837
1412	Taxe de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue	+2 249 467
1413	Taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité	-7 308 091
1416	Taxe sur les surfaces commerciales	+1 942 530
1421	Cotisation nationale de péréquation de taxe professionnelle	+204 927
1427	Prélèvements de solidarité	-425 090 272
1430	Taxe sur les services numériques	-44 000 000
1431	Taxe d'habitation sur les résidences principales	-180 000 000
1497	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	+130 663 216
1498	Cotisation foncière des entreprises	+1 292 405
1499	Recettes diverses	+243 299 340
	15. Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques nette	+534 761 715
1501-net	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques nette	+534 761 715

	16. Taxe sur la valeur ajoutée nette	-3 770 282 779
1601-net	Taxe sur la valeur ajoutée nette	-3 770 282 779
	17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	+136 366 922
1701	Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices	-133 368 501
1702	Mutations à titre onéreux de fonds de commerce	+19 568 933
1703	Mutations à titre onéreux de meubles corporels	+767 182
1704	Mutations à titre onéreux d'immeubles et droits immobiliers	-23 330 006
1705	Mutations à titre gratuit entre vifs (donations)	+447 870 877
1706	Mutations à titre gratuit par décès	+205 000 000
1707	Contribution de sécurité immobilière	-332 911 584
1711	Autres conventions et actes civils	-61 432 032
1713	Taxe de publicité foncière	-20 061 317
1714	Prélèvement sur les sommes versées par les organismes d'assurances et assimilés à raison des contrats d'assurances en cas de décès	+9 090 384
1716	Recettes diverses et pénalités	+10 075 910
1721	Timbre unique	+7 129 482
1726	Produit de la taxe additionnelle à la taxe sur les certifications d'immatriculation des véhicules	+159 473 596
1752	Contribution sur la rente infra-marginale de la production d'électricité	+33 733 333
1753	Autres taxes intérieures	+2 255 728 527
1754	Autres droits et recettes accessoires	-488 081
1755	Amendes et confiscations	-5 988 462
1756	Taxe générale sur les activités polluantes	-75 000 000
1768	Taxe spéciale sur certains véhicules routiers	-941 019
1769	Autres droits et recettes à différents titres	-18 999 556
1776	Redevances sanitaires d'abattage et de découpage	-5 718 532
1777	Taxe sur certaines dépenses de publicité	+912 746
1781	Taxe sur les installations nucléaires de base	-380 663
1782	Taxes sur les stations et liaisons radioélectriques privées	-3 275 590
1785	Produits des jeux exploités par la Française des jeux (hors paris sportifs)	-91 655 569
1786	Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos	-103 312 823
1787	Prélèvement sur le produit brut des paris hippiques	-18 763 415
1788	Prélèvement sur les paris sportifs	+86 982 500
1789	Prélèvement sur les jeux de cercle en ligne	-2 339 398
1797	Taxe sur les transactions financières	+41 000 000
1799	Autres taxes	-2 243 000 000
	18. Autres remboursements et dégrèvements d'impôts d'État	-2 258 909 179
	Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État, autres que ceux s'appliquant à l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques et la taxe sur la valeur ajoutée	-2 258 909 179

	2. Recettes non fiscales	
	21. Dividendes et recettes assimilées	+1 757 754 373
2110	Produits des participations de l'État dans des entreprises financières	-125 624 810
2116	Produits des participations de l'État dans des entreprises non financières et bénéfiques des établissements publics non financiers	+903 273 323
2199	Autres dividendes et recettes assimilées	+980 105 860
	22. Produits du domaine de l'État	-186 598 958
2201	Revenus du domaine public non militaire	-173 951 074
2202	Autres revenus du domaine public	+2 395 107
2203	Revenus du domaine privé	+78 457 764
2204	Redevances d'usage des fréquences radioélectriques	-92 881 390
2299	Autres revenus du Domaine	-619 365
	23. Produits de la vente de biens et services	-998 355 454
2301	Remboursement par l'Union européenne des frais d'assiette et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget	-145 972 760
2303	Autres frais d'assiette et de recouvrement	-39 914 103
2304	Rémunération des prestations assurées par les services du Trésor Public au titre de la collecte de l'épargne	-15 608 666
2305	Produits de la vente de divers biens	-50 872
2306	Produits de la vente de divers services	-1 287 509
2399	Autres recettes diverses	-795 521 544
	24. Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières	+14 294 926
2401	Intérêts des prêts à des banques et à des États étrangers	-42 415 681
2402	Intérêts des prêts du fonds de développement économique et social	-2 089 620
2403	Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics ...	-18 302 878
2409	Intérêts des autres prêts et avances	+6 886 010
2411	Avances remboursables sous conditions consenties à l'aviation civile	+217 095
2499	Autres remboursements d'avances, de prêts et d'autres créances immobilisées	+70 000 000
	25. Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites	-162 186 589
2501	Produits des amendes de la police de la circulation et du stationnement routiers	+143 643 998
2502	Produits des amendes prononcées par les autorités de la concurrence	+27 988 735
2503	Produits des amendes prononcées par les autres autorités administratives indépendantes	-168 610 776
2504	Recouvrements poursuivis à l'initiative de l'agence judiciaire de l'État	+4 677 426
2505	Produit des autres amendes et condamnations pécuniaires	-162 891 062
2510	Frais de poursuite	-5 964 241
2511	Frais de justice et d'instance	-1 981 452
2512	Intérêts moratoires	+2 397
2513	Pénalités	+948 386
	26. Divers	+583 645 335
2601	Reversements de Natixis	+198 000 000

2602	Reversements au titre des procédures de soutien financier au commerce extérieur	-114 800 000
2603	Prélèvements sur les fonds d'épargne gérés par la Caisse des Dépôts et Consignations ...	+8 000 000
2604	Divers produits de la rémunération de la garantie de l'État	-70 820 000
2611	Produits des chancelleries diplomatiques et consulaires	-13 326 100
2612	Redevances et divers produits pour frais de contrôle et de gestion	+8 331 599
2615	Commissions et frais de trésorerie perçus par l'État dans le cadre de son activité régalienn	+50 093
2616	Frais d'inscription	+806 972
2617	Recouvrement des indemnités versées par l'État au titre des expulsions locatives	-1 647 466
2618	Remboursement des frais de scolarité et accessoires	+822 578
2620	Récupération d'indus	+231 910 000
2621	Recouvrements après admission en non-valeur	+925 202
2623	Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à rétablissement de crédits	+34 930 368
2624	Intérêts divers (hors immobilisations financières)	+9 120 238
2625	Recettes diverses en provenance de l'étranger	-6 761 518
2626	Remboursement de certaines exonérations de taxe foncière sur les propriétés non bâties (art.109 de la loi de finances pour 1992)	+201 469
2697	Recettes accidentelles	+53 606 339
2698	Produits divers	-27 507 145
2699	Autres produits divers	+271 802 706
	3. Prélèvements sur les recettes de l'État	
	32. Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne	+669 885 531
3201	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du budget de l'Union européenne	+669 885 531

RECAPITULATION DES RÉVISIONS
DE RECETTES DU BUDGET GÉNÉRAL

<i>(en euros)</i>	
Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2024
1. Recettes fiscales	-24 346 874 524
11. Impôt net sur le revenu	-5 296 509 310
12. Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	+215 900 511
13. Impôt net sur les sociétés	-14 346 898 081
13bis. Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	-150 600 000
13ter. Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés ..	+245 000 000
14. Autres impôts directs et taxes assimilées	+344 295 677
15. Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques nette	+534 761 715
16. Taxe sur la valeur ajoutée nette	-3 770 282 779

17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	+136 366 922
18. Autres remboursements et dégrèvements d'impôts d'État	-2 258 909 179
2. Recettes non fiscales	+1 008 553 633
21. Dividendes et recettes assimilées	+1 757 754 373
22. Produits du domaine de l'État	-186 598 958
23. Produits de la vente de biens et services	-998 355 454
24. Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières	+14 294 926
25. Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites	-162 186 589
26. Divers	+583 645 335
3. Prélèvements sur les recettes de l'État	+669 885 531
32. Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne	+669 885 531
Total des révisions de recettes, nettes des prélèvements (1 + 2 - 3)	-24 008 206 422

II. – BUDGETS ANNEXES

<i>(en euros)</i>		
Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2024
	Contrôle et exploitation aériens	+39 582 617
7060	Redevance océanique et redevances pour services terminaux de la circulation aérienne en outre-mer	+2 200 000
7061	Redevances de route	+20 118 000
7063	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne pour la métropole	-3 726 000
7067	Redevances de surveillance et de certification	+27 383
7069	Contribution Bâle-Mulhouse	+3 023 190
7081	Recettes diverses	+5 711 061
7501	Tarif de l'aviation civile (part de la taxe sur le transport aérien de marchandises et de la taxe sur le transport aérien de passagers)	+12 228 983
7503	Tarif de solidarité de la taxe sur le transport aérien de passagers	+2 000 000
9200	Produit de cession d'actif	-2 000 000
	Publications officielles et information administrative	+9 000 000
A704	Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales	+9 000 000
	Total	+48 582 617

III. – COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE

<i>(en euros)</i>		
Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2024
	Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	+285 825 302
	Section : Circulation et stationnement routiers	+285 825 302
04	Amendes forfaitaires de la police de la circulation et amendes forfaitaires majorées issues des infractions constatées par la voie du système de contrôle-sanction automatisé et des infractions aux règles de la police de la circulation	+285 825 302
	Développement agricole et rural	+12 600 000
01	Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles	+12 600 000
	Gestion du patrimoine immobilier de l'État	-50 200 000
01	Produits des cessions immobilières	-50 200 000
	Participations financières de l'État	-1 935 567 613
01	Produit des cessions, par l'État, de titres, parts ou droits de sociétés détenus directement ...	+2 978 987
05	Remboursements de créances liées à d'autres investissements, de l'État, de nature patrimoniale	+71 453 000
06	Versement du budget général	-2 009 999 600
	Pensions	-702 953 801
	Section : Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité	-754 025 101
01	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension	-48 866 718
02	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension	-208 911
03	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	-5 865 504
04	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	+1 335 811
05	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	-264 754
06	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom	-3 493 113
07	Personnels civils : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension ...	-1 091 328
10	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité	+389 731
12	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste	-6 253 934
14	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres et détachés des budgets annexes	-549 591
21	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension (hors allocation temporaire d'invalidité)	-300 725 504
22	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors allocation temporaire d'invalidité)	-2 911 643
23	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	+77 338 993
24	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-4 453 315

25	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	+8 642 712
26	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom	-15 928 560
27	Personnels civils : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension	-7 007 567
32	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste	-17 042 390
33	Personnels civils : contributions des employeurs : allocation temporaire d'invalidité	-987 038
41	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension	-30 963 047
42	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension	-23 917
43	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	-340 049
44	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-245 817
45	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	-103 218
47	Personnels militaires : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension	-1 030 310
51	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension	-371 259 569
52	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension	-275 437
53	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension ..	-2 186 792
54	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	-946 202
55	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	-326 319
57	Personnels militaires : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension	-14 171 988
61	Recettes diverses (administration centrale) : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) : transfert au titre de l'article 59 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010	-11 000 000
65	Recettes diverses (administration centrale) : compensation démographique généralisée : personnels civils	+6 790 187
	Section : Ouvriers des établissements industriels de l'État	+587 167
71	Cotisations salariales et patronales	-12 122 247
72	Contribution au Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État (FSPOEIE) et au Fonds des rentes d'accident du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM)	-261 485
73	Compensations inter-régimes généralisée et spécifique	+1 304 935
74	Recettes diverses	+11 775 621
75	Autres financements : Fonds de solidarité vieillesse (FSV), Fonds de solidarité invalidité (FSI) et cotisations rétroactives	-109 657
	Section : Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	+50 484 133
81	Financement de la retraite du combattant : participation du budget général	+5 203 893
83	Financement du traitement de membres de la Légion d'honneur : participation du budget général	-69 063

85	Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille militaire : participation du budget général	+69 063
87	Financement des pensions militaires d'invalidité : participation du budget général	+27 937 004
89	Financement des pensions d'Alsace-Lorraine : participation du budget général	+558 046
91	Financement des allocations de reconnaissance des anciens supplétifs : participation du budget général	+16 785 190
	Total	-2 390 296 112

IV. – COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

<i>(en euros)</i>		
Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2024
	Avances à l'audiovisuel public	-50 671 838
01	Recettes	-50 671 838
	Avances aux collectivités territoriales	+1 815 810 408
	Section : Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	+1 815 810 408
05	Recettes diverses	+407 804 292
09	Taxe d'habitation et taxes annexes	+1 086 449 048
10	Taxes foncières et taxes annexes	+65 882 975
11	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	+14 235 947
12	Cotisation foncière des entreprises et taxes annexes	+241 438 146
	Prêts à des États étrangers	+848 106
	Section : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	-4 165 670
01	Remboursement des prêts accordés à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	-4 165 670
	Section : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	+5 013 776
02	Remboursement de prêts du Trésor	+5 013 776
	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	-16 008 732
	Section : Prêts et avances pour le logement des agents de l'État	+122
04	Avances aux agents de l'État à l'étranger pour la prise en location d'un logement	+122
	Section : Prêts pour le développement économique et social	-16 008 854
06	Prêts pour le développement économique et social	-19 013 873
12	Prêts octroyés dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir	+3 005 019
	Prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	-1 919 372 580
01	Remboursement des avances octroyées au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune	-1 800 000 000
03	Remboursement des avances octroyées à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	-108 800 000

04	Remboursement des prêts et avances octroyés à des services de l'État	-10 182 708
06	Remboursement des prêts octroyés aux exploitants d'aéroports touchés par la crise de covid-19 au titre des dépenses de sûreté-sécurité	-389 872
	Total	-169 394 636

Amendement n° 26 présenté par M. Renault, M. Allisio, M. Amblard, Mme Auzanot, M. Ballard, Mme Bamana, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Bernhardt, M. Bigot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Boulogne, Mme Bouquin, M. Bovet, M. Buisson, M. Casterman, M. Chenu, M. Chudeau, M. Clavet, Mme Colombier, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fleurian, M. de Lépinau, Mme Delannoy, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, M. Dufosset, M. Dussausaye, M. Dutremble, Mme Engrand, M. Evrard, M. Falcon, M. Florquin, M. Fouquart, M. Frappé, M. Gabarron, Mme Galzy, M. Gery, M. Giletti, M. Gillet, M. Christian Girard, M. Golliot, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, Mme Griseti, M. Guibert, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Humbert, M. Jacobelli, M. Jenft, M. Jolly, Mme Joncour, Mme Josserand, Mme Joubert, Mme Laporte, Mme Lavalette, M. Le Bourgeois, Mme Le Pen, Mme Lechan-

teux, Mme Lechon, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, M. Limongi, M. Lioret, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. David Magnier, Mme Marais-Beuil, M. Marchio, M. Markowsky, M. Patrice Martin, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, M. Meurin, M. Monnier, M. Muller, Mme Mélin, Mme Ménaché, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Parmentier, M. Perez, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Rimbart, M. Rivière, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Roy, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Sanvert, M. Schreck, Mme Sicard, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tesson, M. Tivoli, M. Tonussi, M. Villedieu, M. Vos et M. Weber.

Après la onzième ligne du tableau de l'alinéa 3, insérer les cinq lignes suivantes :

«

Dont émission de dette à moyen et long termes nettes des rachats au profit d'investisseurs étrangers	
Dont émission de dette à moyen et long termes nettes des rachats au profit d'investisseurs étrangers hors Union européenne	
Dont émission de dette à moyen et long termes nettes des rachats au profit de fonds de pension étrangers	
Dont émission de dette à moyen et long termes nettes des rachats au profit de fonds souverains étrangers	
Dont émission de dette à moyen et long termes nettes des rachats au profit de banques étrangères	

».

ANALYSE DES SCRUTINS

Scrutin public n° 439

sur la motion de rejet préalable, déposée par Mme Mathilde Panot, du projet de loi de finances de fin des gestion pour 2024 (première lecture).

Nombre de votants :	392
Nombre de suffrages exprimés :	388
Majorité absolue :	195
Pour l'adoption :	155
Contre :	233

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe Rassemblement national (125)

Contre : 89

M. Franck Allisio, M. Maxime Amblard, Mme Bénédicte Auzanot, M. Philippe Ballard, Mme Anchya Bamana, M. Christophe Barthès, M. José Beaurain, M. Christophe Bentz, M. Théo Bernhardt, M. Guillaume Bigot, M. Bruno Bilde, Mme Sophie Blanc, M. Frédéric Boccaletti, M. Anthony Boulogne, Mme Manon Bouquin, M. Jorys Bovet, M. Eddy Casterman, M. Sébastien Chenu, M. Roger Chudeau, M. Bruno Clavet, Mme Caroline Colombier, Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho, M. Marc de Fleurian, M. Jocelyn Dessigny, Mme Sandrine Dogor-Such, M. Nicolas Dragon, M. Alexandre Dufosset, M. Gaëtan Dussausaye, M. Aurélien Dutremble, M. Auguste Evrard, M. Frédéric Falcon, M. Guillaume Florquin, M. Emmanuel Fouquart, M. Thierry Frappé, M. Julien Gabarron, Mme Stéphanie Galzy, M. Jonathan Gery, M. Frank Giletti, M. Yoann Gillet, M. Christian Girard, M. Antoine Golliot, Mme Géraldine Grangier, Mme Monique Griseti, M. Michel Guinot, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Sébastien Humbert, M. Laurent Jacobelli, M. Pascal Jenft, M. Alexis Jolly, Mme Tiffany Joncour, M. Robert Le Bourgeois, Mme Julie Lechanteux, M. Julien Limongi, M. René Lioret, Mme Christine Loir, Mme Marie-France Lorho, M. Philippe Lottiaux, M. Alexandre Loubet, Mme Claire Marais-Beuil, M. Pascal Markowsky, M. Patrice Martin, M. Bryan Masson, M. Kévin Mauvieux, M. Nicolas Meizonnet, Mme Yaël Ménaché, M. Thomas Ménagé, M. Thierry Perez, M. Kévin Pfeffer, Mme Lisette Pollet, Mme Angélique Ranc, M. Julien Rancoule, M. Matthias Renault, Mme Catherine Rimbart, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Béatrice Roullaud, Mme Sophie-Laurence Roy, Mme Anaïs Sabatini, M. Alexandre Sabatou, M. Emeric Salmon, M. Arnaud Sanvert, M. Philippe Schreck, Mme Anne Sicard, M. Emmanuel Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Thierry Tesson, M. Romain Tonussi, M. Antoine Villedieu et M. Frédéric Weber.

Groupe Ensemble pour la République (94)

Contre : 61

M. David Amiel, M. Pieyre-Alexandre Anglade, M. Gabriel Attal, Mme Aurore Bergé, Mme Élisabeth Borne, M. Éric Bothorel, M. Anthony Brosse, Mme Danielle Brulebois, M. Stéphane Buchou, Mme Françoise Buffet, Mme Céline Calvez, Mme Danièle Carteron, M. Vincent Caure, M. Thomas Cazenave, M. Jean-René Cazeneuve, M. Pierre Cazeneuve, M. Yannick Chenevard, Mme Sophie Delorme Duret, M. Benjamin Dirx, M. Philippe Fait, M. Jean-Marie Fiévet, M. Moerani Frébault, M. Jean-Luc Fugit, Mme Emmanuelle Hoffman, Mme Brigitte Klinkert, M. Daniel Labaronne, M. Michel Lauzzana, Mme Constance Le Grip, Mme Annaïg Le Meur, Mme Christine Le Nabour, Mme Nicole Le Peih, M. Mathieu Lefèvre, Mme Pauline Levasseur, Mme Brigitte Liso, M. Sylvain Maillard, M. Bastien Marchive, M. Christophe Marion, Mme Sandra Marsaud, M. Denis Masségli, M. Stéphane Mazars, Mme Graziella Melchior, M. Ludovic Mendes, M. Paul Midy, Mme Laure Miller, Mme Joséphine Missoffe, M. Christophe Mongardien, M. Remi Provendier, M. Franck Riester, Mme Véronique Riotton, Mme Stéphanie Rist, Mme Marie-Ange Rousselot, M. Jean-François Rousset, M. Mikaele Seo, M. Charles Sitzenstuhl, M. Bertrand Sorre, Mme Violette Spillebout, Mme Prisca Thevenot, M. Stéphane Travert, Mme Annie Vidal, M. Éric Woerth et Mme Caroline Yadan.

Non-votant(s) : 2

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale) et M. Roland Lescure (président de séance).

Groupe La France insoumise - Nouveau Front populaire (71)

Pour : 64

Mme Nadège Abomangoli, M. Laurent Alexandre, M. Gabriel Amard, Mme Ségolène Amiot, Mme Farida Amrani, M. Rodrigo Arenas, M. Raphaël Arnault, Mme Anaïs Belouassa-Cherifi, M. Ugo Bernalicis, M. Christophe Bex, M. Carlos Martens Bilongo, M. Manuel Bompard, M. Idir Boumertit, M. Louis Boyard, M. Pierre-Yves Cadalen, M. Aymeric Caron, M. Sylvain Carrière, Mme Gabrielle Cathala, M. Béranger Cernon, Mme Sophia Chikirou, M. Hadrien Clouet, M. Éric Coquerel, M. Sébastien Delogu, M. Aly Diouara, Mme Karen Erodi, Mme Mathilde Feld, M. Emmanuel Fernandes, Mme Sylvie Ferrer, Mme Clémence Guetté, M. David Guiraud, Mme Zahia Hamdane, M. Andy Kerbrat, M. Bastien Lachaud, M. Abdelkader Lahmar, M. Maxime Laisney, M. Aurélien Le Coq, M. Antoine Léaument, Mme Élise Leboucher, M. Jérôme Legavre, Mme Sarah Legrain, Mme Claire Lejeune, Mme Murielle Lepvraud, Mme Élixa Martin, M. Damien Maudet, Mme Marianne Maximi, Mme Marie Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Jean-Philippe Nilor, Mme Sandrine Nosbé, Mme Danièle Obono, Mme Nathalie Oziol, Mme Mathilde Panot, M. René Pilato, M. Thomas Portes, M. Loïc Prud'homme, M. Arnaud Saint-Martin, M. Aurélien Saintoul, Mme Ersilia

Soudais, Mme Anne Stambach-Terreñoir, M. Aurélien Taché, Mme Andrée Taurinya, M. Matthias Tavel, Mme Aurélie Trouvé et M. Paul Vannier.

Groupe Socialistes et apparentés (66)

Pour : 54

Mme Marie-José Allemand, M. Joël Aviragnet, M. Christian Baptiste, M. Fabrice Barusseau, Mme Marie-Noëlle Battistel, M. Laurent Baumel, Mme Béatrice Bellay, M. Karim Benbrahim, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, Mme Colette Capdevielle, M. Paul Christophle, M. Pierrick Courbon, M. Alain David, M. Arthur Delaporte, M. Stéphane Delautrette, Mme Dielynaba Diop, M. Peio Dufau, M. Inaki Echaniz, M. Romain Eskenazi, M. Olivier Faure, M. Denis Fégné, M. Guillaume Garot, Mme Océane Godard, M. Julien Gokel, Mme Pascale Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Stéphane Hablot, Mme Ayda Hadizadeh, Mme Florence Herouin-Léautey, Mme Chantal Jourdan, Mme Marietta Karamanli, Mme Fatiha Keloua Hachi, M. Gérard Leseul, M. Laurent Lhardt, Mme Estelle Mercier, M. Philippe Naillet, M. Jacques Oberti, Mme Sophie Pantel, M. Marc Pena, Mme Anna Pic, M. Dominique Potier, M. Pierre Pribetich, Mme Marie Récalde, Mme Claudia Rouaux, M. Fabrice Roussel, Mme Sandrine Runel, Mme Isabelle Santiago, M. Hervé Saulignac, M. Arnaud Simion, Mme Céline Thiébault-Martinez, Mme Mélanie Thomin, M. Boris Vallaud et M. Roger Vicot.

Groupe Droite républicaine (47)

Contre : 32

Mme Pascale Bay, M. Thibault Bazin, Mme Anne-Laure Blin, Mme Émilie Bonnavard, M. Jean-Yves Bony, M. Jean-Luc Bourdeaux, M. Xavier Breton, M. Fabrice Brun, M. Pierre Cordier, Mme Josiane Corneloup, Mme Marie-Christine Dalloz, M. Vincent Descoeur, M. Fabien Di Filippo, M. Julien Dive, Mme Virginie Duby-Muller, M. Nicolas Forissier, M. Philippe Gosselin, M. Michel Herbillon, M. Philippe Juvin, Mme Éliane Kremer, M. Corentin Le Fur, Mme Véronique Louwagie, Mme Frédérique Meunier, M. Yannick Neuder, M. Jérôme Nury, Mme Christelle Petex, M. Nicolas Ray, M. Vincent Rolland, Mme Michèle Tabarot, M. Antoine Vermorel-Marques, M. Jean-Pierre Vigier et M. Laurent Wauquiez.

Groupe Écologiste et social (38)

Pour : 28

M. Pouria Amirshahi, Mme Christine Arrighi, Mme Lisa Belluco, M. Karim Ben Cheikh, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Cyrielle Chatelain, M. Alexis Corbière, M. Hendrik Davi, M. Emmanuel Duplessy, M. Charles Fournier, Mme Marie-Charlotte Garin, M. Damien Girard, M. Steevy Gustave, M. Tristan Lahais, Mme Julie Ozanne, M. Sébastien Peytavie, Mme Marie Pochon, M. Jean-Claude Raux, Mme Sandra Regol, M. Jean-Louis Roumégas, Mme Sandrine Rousseau, M. François Ruffin, Mme Eva Sas, Mme Sophie Taillé-Polian, M. Boris Tavernier, M. Nicolas Thierry et Mme Dominique Voynet.

Groupe Les Démocrates (36)

Contre : 18

M. Erwan Balanant, M. Philippe Bolo, Mme Blandine Brocard, M. Mickaël Cosson, M. Romain Daubié, M. Olivier Falorni, Mme Delphine Lingemann, M. Emmanuel Mandon, M. Éric Martineau, M. Jean-Paul Mattei, Mme Sophie Mette,

Mme Louise Morel, M. Hubert Ott, M. Jimmy Pahun, M. Frédéric Petit, Mme Maud Petit, Mme Josy Poueyto et M. Philippe Vigier.

Groupe Horizons & indépendants (34)

Contre : 16

Mme Béatrice Bellamy, M. Thierry Benoit, M. Bertrand Bouyx, Mme Félicie Gérard, M. François Gernigon, M. David Guérin, M. Pierre Henriot, M. Loïc Kervran, M. Thomas Lam, Mme Lise Magnier, M. Pierre Marle, M. Jérémie Patrier-Leitus, M. Christophe Plassard, Mme Isabelle Rauch, M. Xavier Roseren et M. Frédéric Valletoux.

Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (23)

Contre : 5

M. Jean-Pierre Bataille, M. Charles de Courson, Mme Constance de Pélichy, M. Christophe Naegelen et M. Stéphane Viry.

Abstention : 4

M. Michel Castellani, M. Paul-André Colombani, Mme Martine Froger et M. Paul Molac.

Groupe de la Gauche démocrate et républicaine (17)

Pour : 9

M. Édouard Bénard, Mme Soumya Bourouaha, M. Jean-Victor Castor, M. André Chassaingne, Mme Émeline K/Bidi, M. Emmanuel Maurel, M. Yannick Monnet, M. Stéphane Peu et M. Nicolas Sansu.

Groupe UDR (16)

Contre : 11

M. Charles Alloncle, M. Matthieu Bloch, M. Bernard Chaix, M. Marc Chavent, Mme Christelle D'Intorni, M. Olivier Fayssat, M. Maxime Michelet, M. Éric Michoux, Mme Sophie Ricourt Vaginay, M. Vincent Trébuchet et M. Gérauld Verny.

Non inscrits (8)

Contre : 1

Mme Stella Dupont.

Scrutin public n° 440

sur l'amendement de suppression n° 17 de M. Sansu et l'amendement identique suivant à l'article liminaire du projet de loi de finances de fin des gestion pour 2024 (première lecture).

Nombre de votants :	177
Nombre de suffrages exprimés :	177
Majorité absolue :	89
Pour l'adoption :	132
Contre :	45

L'Assemblée nationale a adopté.

Groupe Rassemblement national (125)

Pour : 56

M. Franck Allisio, M. Philippe Ballard, M. Christophe Barthès, M. José Beaurain, M. Théo Bernhardt, M. Jorys Bovet, M. Roger Chudeau, Mme Caroline Colombier, Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho, M. Marc de Fleurian, M. Hervé de Lépinay, M. Jocelyn Designy, M. Gaëtan Dussausaye, M. Aurélien Dutremble, M. Auguste Evrard, M. Guillaume Florquin, M. Emmanuel Fouquart, M. Thierry Frappé, Mme Stéphanie Galzy, M. Frank Gilletti, M. Yoann Gillet, M. Christian Girard, M. Antoine Golliot, Mme Monique Grisetti, M. Jordan

Guitton, M. Sébastien Humbert, M. Laurent Jacobelli, M. Pascal Jenft, Mme Tiffany Joncour, Mme Sylvie Josserand, Mme Florence Joubert, Mme Julie Lechanteux, Mme Gisèle Lelouis, M. Julien Limongi, Mme Christine Loir, Mme Marie-France Lorho, M. Philippe Lottiaux, Mme Claire Marais-Beuil, M. Pascal Markowsky, M. Kévin Mauvieux, M. Nicolas Meizonnet, Mme Yaël Ménaché, M. Kévin Pfeffer, Mme Lisette Pollet, Mme Angélique Ranc, M. Julien Rancoule, M. Matthias Renault, Mme Catherine Rimbert, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Anaïs Sabatini, M. Emeric Salmon, M. Emmanuel Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Michaël Taverne, M. Thierry Tesson et M. Antoine Villedieu.

Groupe Ensemble pour la République (94)

Contre : 27

M. David Amiel, M. Éric Bothorel, M. Anthony Brosse, Mme Danielle Brulebois, M. Vincent Caure, M. Jean-René Cazeneuve, M. Pierre Cazeneuve, M. Yannick Chenevard, Mme Emmanuelle Hoffman, Mme Constance Le Grip, Mme Christine Le Nabour, M. Mathieu Lefèvre, Mme Pauline Levasseur, M. Bastien Marchive, M. Christophe Marion, Mme Sandra Marsaud, M. Denis Masségli, M. Stéphane Mazars, Mme Graziella Melchior, M. Remi Provendier, Mme Stéphanie Rist, M. Jean-François Rousset, M. Charles Sitzenstuhl, M. Bertrand Sorre, Mme Corinne Vignon, M. Stéphane Vojetta et M. Éric Woerth.

Non-votant(s) : 2

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale) et M. Roland Lescure (président de séance).

Groupe La France insoumise - Nouveau Front populaire (71)

Pour : 29

Mme Nadège Abomangoli, M. Laurent Alexandre, M. Raphaël Arnault, M. Ugo Bernalicis, M. Idir Boumertit, M. Louis Boyard, M. Pierre-Yves Cadalen, M. Aymeric Caron, Mme Sophia Chikirou, M. Éric Coquerel, Mme Karen Erodi, Mme Mathilde Feld, M. Emmanuel Fernandes, Mme Clémence Guetté, M. David Guiraud, Mme Zahia Hamdane, Mme Mathilde Hignet, M. Bastien Lachaud, M. Aurélien Le Coq, Mme Élise Leboucher, Mme Claire Lejeune, Mme Murielle Lepvraud, M. Jean-Philippe Nilor, Mme Mathilde Panot, M. Loïc Prud'homme, M. Arnaud Saint-Martin, Mme Ersilia Soudais, M. Aurélien Taché et M. Matthias Tavel.

Groupe Socialistes et apparentés (66)

Pour : 16

Mme Marie-José Allemand, M. Christian Baptiste, M. Fabrice Barusseau, Mme Béatrice Bellay, M. Philippe Brun, M. Elie Califé, M. Inaki Echaniz, M. Romain Eskenazi, Mme Pascale Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Stéphane Hablot, Mme Marietta Karamanli, M. Gérard Leseul, Mme Anna Pic, M. Fabrice Roussel et Mme Sandrine Runel.

Groupe Droite républicaine (47)

Contre : 7

M. Philippe Juvin, M. Corentin Le Fur, M. Guillaume Lepers, Mme Véronique Louwagie, M. Jérôme Nury, M. Nicolas Ray et M. Vincent Rolland.

Groupe Écologiste et social (38)

Pour : 16

Mme Christine Arrighi, Mme Lisa Belluco, M. Karim Ben Cheikh, M. Benoît Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Emmanuel Duplessy, Mme Marie-Charlotte Garin, Mme Catherine Hervieu, M. Jérémie Jordanoff, M. Tristan Lahais, Mme Julie Ozenne, M. Sébastien Peytavie, Mme Sandra Regol, Mme Eva Sas, Mme Sophie Taillé-Polian et M. Nicolas Thierry.

Groupe Les Démocrates (36)

Contre : 7

M. Olivier Falorni, M. Emmanuel Mandon, M. Éric Martineau, M. Jean-Paul Mattei, Mme Sophie Mette, M. Hubert Ott et M. Frédéric Petit.

Groupe Horizons & indépendants (34)

Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (23)

Contre : 3

M. Joël Bruneau, M. Charles de Courson et M. Christophe Naegelen.

Groupe de la Gauche démocrate et républicaine (17)

Pour : 6

Mme Soumya Bourouaha, M. Jean-Victor Castor, Mme Elsa Faucillon, M. Emmanuel Maurel, M. Yannick Monnet et M. Nicolas Sansu.

Groupe UDR (16)

Pour : 9

M. Matthieu Bloch, M. Bernard Chaix, M. Marc Chavent, Mme Christelle D'Intorni, M. Olivier Fayssat, M. Éric Michoux, Mme Sophie Ricourt Vaginay, M. Vincent Trébuchet et M. Gérauld Verny.

Non inscrits (8)

Contre : 1

Mme Stella Dupont.

Scrutin public n° 441

sur l'amendement n° 24 de M. Renault à l'article 2 du projet de loi de finances de fin des gestion pour 2024 (première lecture).

Nombre de votants : 163

Nombre de suffrages exprimés : 163

Majorité absolue : 82

Pour l'adoption : 53

Contre : 110

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe Rassemblement national (125)

Pour : 45

M. Maxime Amblard, M. Philippe Ballard, M. Christophe Barthès, M. Roger Chudeau, Mme Caroline Colombier, Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho, M. Marc de Fleurian, M. Hervé de Lépinay, M. Jocelyn Dessigny, M. Gaëtan Dussausaye, M. Auguste Evrard, M. Emmanuel Fouquart, M. Thierry Frappé, M. Julien Gabarron, Mme Stéphanie Galzy, M. Yoann Gillet, Mme Monique Griseti, M. Jordan Guitton, M. Timothée Houssin, M. Sébastien Humbert, M. Pascal Jenft, Mme Tiffany Joncour, Mme Sylvie Josserand, Mme Florence Joubert, Mme Julie Lechanteux, Mme Gisèle Lelouis, M. Julien Limongi, Mme Christine Loir, Mme Marie-France Lorho, M. Philippe Lottiaux, Mme Claire Marais-Beuil, M. Pascal Markowsky, M. Patrice Martin, M. Kévin Mauvieux,

Mme Yaël Ménaché, M. Kévin Pfeffer, Mme Angélique Ranc, M. Matthias Renault, Mme Catherine Rimbart, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Anaïs Sabatini, M. Emeric Salmon, Mme Anne Sicard, M. Emmanuel Taché de la Pagerie et M. Antoine Villedieu.

Groupe Ensemble pour la République (94)

Contre : 29

M. David Amiel, M. Éric Bothorel, M. Anthony Brosse, Mme Danielle Brulebois, Mme Céline Calvez, M. Vincent Caure, M. Thomas Cazenave, M. Jean-René Cazeneuve, M. Yannick Chenevard, Mme Julie Delpéch, Mme Constance Le Grip, Mme Christine Le Nabour, M. Mathieu Lefèvre, Mme Pauline Levasseur, M. Sylvain Maillard, M. Bastien Marchive, M. Christophe Marion, Mme Sandra Marsaud, M. Denis Masségia, M. Stéphane Mazars, M. Paul Midy, M. Remi Provendier, Mme Stéphanie Rist, M. Jean-François Rousset, M. Charles Sitzenstuhl, M. Jean Terlier, Mme Corinne Vignon, M. Stéphane Vojetta et M. Éric Woerth.

Non-votant(s) : 2

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale) et M. Roland Lescuré (président de séance).

Groupe La France insoumise - Nouveau Front populaire (71)

Contre : 28

Mme Nadège Abomangoli, Mme Ségolène Amiot, M. Raphaël Arnault, M. Idir Boumertit, M. Louis Boyard, M. Pierre-Yves Cadalen, M. Aymeric Caron, Mme Sophia Chikirou, M. Éric Coquerel, Mme Karen Erodi, Mme Mathilde Feld, M. Emmanuel Fernandes, M. David Guiraud, Mme Zahia Hamdane, Mme Mathilde Hignet, M. Andy Kerbrat, M. Bastien Lachaud, M. Aurélien Le Coq, Mme Élise Leboucher, M. Jérôme Legavre, Mme Claire Lejeune, Mme Murielle Lepvraud, M. Jean-Philippe Nilor, Mme Mathilde Panot, M. Loïc Prud'homme, M. Arnaud Saint-Martin, Mme Ersilia Soudais et M. Matthias Tavel.

Groupe Socialistes et apparentés (66)

Contre : 18

Mme Marie-José Allemand, M. Christian Baptiste, M. Fabrice Barusseau, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Elie Califer, M. Romain Eskenazi, Mme Océane Godard, M. Emmanuel Grégoire, Mme Marietta Karamanli, Mme Fatiha Keloua Hachi, M. Gérard Leseul, Mme Anna Pic, Mme Claudia Rouaux, M. Fabrice Roussel, Mme Sandrine Runel, M. Hervé Saulignac et Mme Céline Thiébault-Martinez.

Groupe Droite républicaine (47)

Contre : 4

Mme Marie-Christine Dalloz, M. Philippe Juvin, M. Corentin Le Fur et Mme Véronique Louwagie.

Groupe Écologiste et social (38)

Contre : 11

Mme Christine Arrighi, Mme Lisa Belluco, M. Karim Ben Cheikh, M. Hendrik Davi, M. Emmanuel Duplessy, M. Tristan Lahais, M. Sébastien Peytavie, Mme Sandra Regol, Mme Eva Sas, Mme Sophie Taillé-Polian et M. Nicolas Thierry.

Groupe Les Démocrates (36)

Contre : 11

Mme Anne Bergantz, M. Christophe Blanchet, M. Olivier Falorni, Mme Perrine Goulet, M. Cyrille Isaac-Sibille, M. Emmanuel Mandon, M. Éric Martineau, M. Jean-Paul Mattei, M. Hubert Ott, M. Frédéric Petit et Mme Josy Poueyto.

Groupe Horizons & indépendants (34)

Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (23)

Contre : 4

M. Joël Bruneau, M. Charles de Courson, Mme Constance de Péligny et M. Stéphane Viry.

Groupe de la Gauche démocrate et républicaine (17)

Pour : 1

M. Marcellin Nadeau.

Contre : 4

Mme Elsa Faucillon, M. Emmanuel Maurel, M. Stéphane Peu et M. Nicolas Sansu.

Groupe UDR (16)

Pour : 7

M. Bernard Chaix, M. Marc Chavent, Mme Christelle D'Intorni, M. Olivier Fayssat, Mme Sophie Ricourt Vaginay, M. Vincent Trébuchet et M. Gérauld Verny.

Non inscrits (8)

Contre : 1

M. Philippe Bonnacarrère.

MISES AU POINT

(Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du règlement de l'Assemblée nationale)

M. Marcellin Nadeau a fait savoir qu'il avait voulu « voter contre ».

Scrutin public n° 442

sur l'amendement n° 12 de M. Bouloux et l'amendement identique suivant à l'article 2 du projet de loi de finances de fin des gestion pour 2024 (première lecture).

Nombre de votants :	162
Nombre de suffrages exprimés :	160
Majorité absolue :	81
Pour l'adoption :	114
Contre :	46

L'Assemblée nationale a adopté.

Groupe Rassemblement national (125)

Pour : 44

M. Maxime Amblard, M. Philippe Ballard, M. Christophe Barthès, M. Roger Chudeau, Mme Caroline Colombier, Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho, M. Marc de Fleurian, M. Hervé de Lépinay, M. Jocelyn Dessigny, M. Gaëtan Dussausaye, M. Auguste Evrard, M. Emmanuel Fouquart, M. Thierry Frappé, M. Julien Gabarron, Mme Stéphanie Galzy, M. Yoann Gillet, Mme Monique Grisetti, M. Timothée Houssin, M. Sébastien Humbert, M. Pascal Jenft, Mme Tiffany Joncour, Mme Sylvie Jossierand, Mme Florence Joubert, Mme Julie Lechanteux, Mme Gisèle Lelouis, M. Julien Limongi, Mme Christine Loir, Mme Marie-France Lorho, M. Philippe Lottiaux, Mme Claire Marais-Beuil, M. Pascal Markowsky, M. Patrice

Martin, M. Kévin Mauvieux, Mme Yaël Ménaché, M. Kévin Pfeffer, Mme Angélique Ranc, M. Matthias Renault, Mme Catherine Rimbert, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Anaïs Sabatini, M. Emeric Salmon, Mme Anne Sicard, M. Emmanuel Taché de la Pagerie et M. Antoine Villedieu.

Contre : 1

M. Jordan Guitton.

Groupe Ensemble pour la République (94)

Pour : 6

M. Éric Bothorel, Mme Constance Le Grip, M. Mathieu Lefèvre, M. Denis Masségla, M. Remi Provendier et M. Stéphane Vojetta.

Contre : 21

M. David Amiel, M. Anthony Brosse, Mme Danielle Brulebois, M. Vincent Caure, M. Thomas Cazenave, M. Jean-René Cazeneuve, M. Yannick Chenevard, Mme Julie Delpéch, Mme Christine Le Nabour, Mme Pauline Levasseur, M. Sylvain Maillard, M. Bastien Marchive, M. Christophe Marion, Mme Sandra Marsaud, M. Stéphane Mazars, M. Paul Midy, M. Jean-François Rousset, M. Charles Sitzenstuhl, M. Jean Terlier, Mme Corinne Vignon et M. Éric Woerth.

Abstention : 1

Mme Céline Calvez.

Non-votant(s) : 2

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale) et M. Roland Lescure (président de séance).

Groupe La France insoumise - Nouveau Front populaire (71)

Pour : 28

Mme Nadège Abomangoli, Mme Ségolène Amiot, M. Raphaël Arnault, M. Idir Boumertit, M. Louis Boyard, M. Pierre-Yves Cadalen, M. Aymeric Caron, Mme Sophia Chikirou, M. Éric Coquerel, Mme Karen Erodi, Mme Mathilde Feld, M. Emmanuel Fernandes, M. David Guiraud, Mme Zahia Hamdane, Mme Mathilde Hignet, M. Andy Kerbrat, M. Bastien Lachaud, M. Aurélien Le Coq, Mme Élise Leboucher, M. Jérôme Legavre, Mme Claire Lejeune, Mme Murielle Lepvraud, M. Jean-Philippe Nilor, Mme Mathilde Panot, M. Loïc Prud'homme, M. Arnaud Saint-Martin, Mme Ersilia Soudais et M. Matthias Tavel.

Groupe Socialistes et apparentés (66)

Pour : 17

Mme Marie-José Allemand, M. Fabrice Barusseau, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Elie Califer, M. Romain Eskenazi, Mme Océane Godard, M. Emmanuel Grégoire, Mme Marietta Karamanli, Mme Fatiha Keloua Hachi, M. Gérard Leseul, Mme Anna Pic, Mme Claudia Rouaux, M. Fabrice Roussel, Mme Sandrine Runel, M. Hervé Saulignac et Mme Céline Thiébaud-Martinez.

Contre : 1

M. Christian Baptiste.

Groupe Droite républicaine (47)

Contre : 4

Mme Marie-Christine Dalloz, M. Philippe Juvin, M. Corentin Le Fur et Mme Véronique Louwagie.

Groupe Écologiste et social (38)

Pour : 11

Mme Christine Arrighi, Mme Lisa Belluco, M. Karim Ben Cheikh, M. Hendrik Davi, M. Emmanuel Duplessy, M. Tristan Lahais, M. Sébastien Peytavie, Mme Sandra Regol, Mme Eva Sas, Mme Sophie Taillé-Polian et M. Nicolas Thierry.

Groupe Les Démocrates (36)

Pour : 1

M. Olivier Falorni.

Contre : 9

Mme Anne Bergantz, M. Christophe Blanchet, Mme Perrine Goulet, M. Cyrille Isaac-Sibille, M. Emmanuel Mandon, M. Éric Martineau, M. Jean-Paul Mattei, M. Hubert Ott et M. Frédéric Petit.

Groupe Horizons & indépendants (34)

Contre : 1

M. Thierry Benoit.

Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (23)

Contre : 3

M. Joël Bruneau, M. Charles de Courson et M. Stéphane Viry.

Abstention : 1

Mme Constance de Pélichy.

Groupe de la Gauche démocrate et républicaine (17)

Pour : 5

Mme Elsa Faucillon, M. Emmanuel Maurel, M. Marcellin Nadeau, M. Stéphane Peu et M. Nicolas Sansu.

Groupe UDR (16)

Pour : 2

M. Marc Chavent et M. Olivier Fayssat.

Contre : 5

M. Bernard Chaix, Mme Christelle D'Intorni, Mme Sophie Ricourt Vaginay, M. Vincent Trébuchet et M. Géraud Verny.

Non inscrits (8)

Contre : 1

M. Philippe Bonnacarrère.